

Inondations dans le Nord-Pas-de-Calais : la Mudetaf s'engage

10-01-2024

Nous comprenons l'exaspération des habitants touchés à deux reprises par les inondations depuis l'automne, ils sont exténués.

Pour certains, le nettoyage débute parfois à peine...

Un coup de pouce supplémentaire s'impose en attendant la décrue.



Vous êtes sociétaire Mudetaf avec un contrat particulier ou professionnel ?

Nous nous engageons sans attendre de décision de la profession des assureurs : si vous avez déjà été touché par les inondations du mois de novembre et avez à nouveau subi les crues de la fin de l'année, la Mudetaf vous fait économiser la seconde franchise afin de vous accompagner au mieux dans cette période douloureuse.

En total soutien de ses sociétaires, la Mudetaf n'appliquera pas deux fois la franchise aux sinistrés particuliers ou professionnels.

La Mudetaf propose une panoplie d'offres à titre particulier et professionnel, pour économiser sur ses contrats

Multirisque professionnelle, assurance habitation & local professionnel, complémentaire santé & prévoyance, assurance automobile... renseignez-vous sur les économies que vous pouvez réaliser en rejoignant la Mudetaf pour votre commerce, que vous soyez buraliste ou professionnel CHR !